

[Text]

allegation with respect to the competence of an individual lawyer or a law firm to do certain work, that is another matter. Perhaps that should be referred to the appropriate law societies in each province or each jurisdiction, or he should submit whatever evidence he has to the Justice department so that they might investigate. But to start getting into some sort of a witch hunt as to how individual lawyers voted, or for that matter what religion they are or anything else, I think would be highly improper. I guess that is what he is getting at, but I have not seen any evidence. And certainly a newspaper article is not going to be enough to convince me that something improper has been done, which seems to be the thrust of his arguments.

Again I say to my colleagues on the committee, there are a lot of things we can and should be doing—things our constituents have asked us to look into. I have mentioned victims of crime, child sexual abuse, pornography. Those are the kinds of things this committee should be spending its time on, not conducting a witch hunt as to who voted which way, or any other claim or allegation.

As I say, I have seen no evidence that there is something improper here. And not to pass the motion that I am suggesting would seem to imply that there is something wrong out there. We certainly have not seen any evidence of this from Mr. Nunziata, so I urge my colleagues to vote in favour of deleting paragraph 7.

The Chairman: Mr. Nunziata, just for five minutes.

Mr. Nunziata: Just very briefly, Mr. Chairman.

I do not believe this committee at any point has considered the whole question of the use of legal service. There comes a time when this committee should investigate the issue; not for the purposes of a witch hunt—that would not be the purpose of looking into this particular issue—but an attempt to look at exactly what is being done in terms of rationalizing the use of legal services.

The governments, all governments, rely heavily on outside counsel. I think it is important that this committee understand to what extent lawyers in the Justice department are doing legal work for the Government of Canada; how much of the work is being farmed out; whether there are other ways of dealing with the prosecution of criminal offenses, for example; whether it might be advisable for the government to establish certain legal departments that would render themselves experts in different areas of law, because it seems to me that at times outside legal services are retained because the expertise does not exist within the government itself.

I think there are a lot of things we can look at in this particular area, with a goal of trying to reform the system. I think there is a need for reform, and only with a review can we determine whether the present system is acceptable. We might come up with some appropriate reforms that might in the long run save the taxpayers of Canada a lot of money.

[Translation]

allégation précise quant à la compétence d'un avocat en particulier ou d'un cabinet d'avocats, c'est autre chose. À ce moment-là, il conviendrait peut-être de saisir les associations du barreau compétentes dans chaque province, et alors il pourrait présenter les preuves qu'il a au ministère de la justice afin qu'on fasse enquête. Mais c'est autre chose que de lancer une chasse aux sorcières pour savoir comment a voté un avocat ou pour savoir quelle est sa religion ou autre chose, car j'estime que c'est tout à fait déplacé. Je pense que c'est à cela qu'il veut en venir, mais pour ma part je n'y vois pas de quoi fouetter un chat. Ce n'est certainement pas un article publié dans les journaux qui me convaincrait qu'il y a eu quelque chose de déplacé, ce qui semble être ce que lui prétend.

Je signale à mes collègues, membres du Comité, que beaucoup de choses peuvent et devraient être faites, et ce sont des choses que nos commettants nous ont signalées. J'ai parlé des victimes du crime, des enfants victimes d'abus sexuel, de la pornographie. Voilà les sujets auxquels le comité devrait consacrer son temps, et il ne devrait certainement pas lancer une chasse aux sorcières pour savoir quels sont les allégeances politiques des avocats ou pour discuter d'autres allégations.

Comme je l'ai dit, je ne vois absolument aucune preuve qu'il y ait eu quelque chose de déplacé. Et rejeter la motion que j'ai présentée porterait à croire qu'il se passe quelque chose d'irrégulier. M. Nunziata n'a certainement pas présenté les preuves nécessaires à cet effet et voilà pourquoi j'exalte mes collègues à voter en faveur du retrait du paragraphe 7.

Le président: Monsieur Nunziata, vous avez cinq minutes.

M. Nunziata: Très brièvement, monsieur le président.

Je ne pense pas que le comité ait jamais envisagé la question du recours aux services juridiques. Il arrive un moment où il est opportun que le Comité fasse enquête sur le sujet. Il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières, car ce n'est pas là l'objectif de l'analyse de cette question, mais plutôt d'une tentative de déterminer exactement ce que l'on fait pour rationaliser le recours aux services juridiques.

Les gouvernements, tous les gouvernements, ont besoin des services de conseil extérieurs. Je pense qu'il est important que le Comité comprenne dans quelle mesure les avocats du ministère de la Justice font le travail juridique pour le gouvernement du Canada. Il faut que nous sachions quelle part du travail est donnée à contrat et il faut que nous sachions quels sont les autres moyens d'intenter des poursuites en cas de crime par exemple. Il faudrait savoir si il est souhaitable que le gouvernement forme certains services juridiques qui deviendraient experts dans les divers domaines du droit, car il me semble qu'actuellement on retienne les services d'avocats de l'extérieur car le gouvernement n'a pas parmi ses fonctionnaires les compétences nécessaires.

Je pense que l'on pourrait se pencher sur diverses questions à cet égard, dans le but de réformer le système. Je pense qu'une réforme s'impose et que c'est seulement grâce à un examen que nous pourrons savoir si le système actuel est acceptable. Il se peut que nous aboutissions à certaines réformes nécessaires qui à long terme permettraient d'épargner beaucoup d'argent aux contribuables.